



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Région Midi-Pyrénées

**L'Autoroute,
Un engagement solidaire des acteurs économiques
Tarnais pour un développement équilibré de Midi-
Pyrénées**

Le Bureau de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Midi-Pyrénées, réuni en sa séance du 22 janvier 2010, constate que :

- l'arrondissement de Castres a été le premier bassin d'emploi industriel de Midi-Pyrénées après la métropole toulousaine,
- que les industries traditionnelles du cuir, du textile, du délainage ont quasiment disparu entraînant la perte de près de 8 000 emplois, et la perte de tout l'artisanat de la sous-traitance lié à ces industries,
- que des industries de transformation et les technologies liées au TIC ont su se développer sur le territoire sud tarnais sans toutefois compenser les emplois industriels détruits,
- que ces industries restent fragilisées par une concurrence forte et un enclavement qui hypothèque leur développement,
- qu'il est démontré que la liaison autoroutière Gaillac-Toulouse a favorisé le développement du tissu industriel et artisanal le long de cet axe, qu'en effet, le nombre d'établissements artisanaux y a progressé de 10,81%, depuis sa mise en services et que l'emploi salarié y a progressé de 14,37% alors que, pour la même période, le nombre d'établissements artisanaux a diminué de 0,39% et l'emploi salarié a chuté de 3,66% sur l'axe Castres-Toulouse.

Ces deux indicateurs ont progressé respectivement de 10,81% et 5,27% dans la même période pour l'ensemble du Tarn.

- que le bassin Castres-Mazamet est le seul à ne pas être relié à la métropole de manière adaptée.

Ces constatations établies, le Bureau :

- **considérant** l'absence de crédits routier pour le sud du Tarn dans le Programme de Modernisation des Itinéraires (PDMI);

- **considérant** l'impérieuse nécessité d'établir une liaison autoroutière entre Castres et Toulouse indispensable pour éviter la disparition du tissu économique sud tarnais,

- **considérant** la détermination et les efforts des acteurs économiques consulaires, des acteurs publics et collectivités territoriales,

Décide à l'unanimité de soutenir la réalisation de l'autoroute Castres-Toulouse par la mise en concession comme étant prioritaire au développement de l'économie du Sud du Tarn et indispensable à l'équilibre de la Région Midi-Pyrénées.



Serge CRABIE
Président